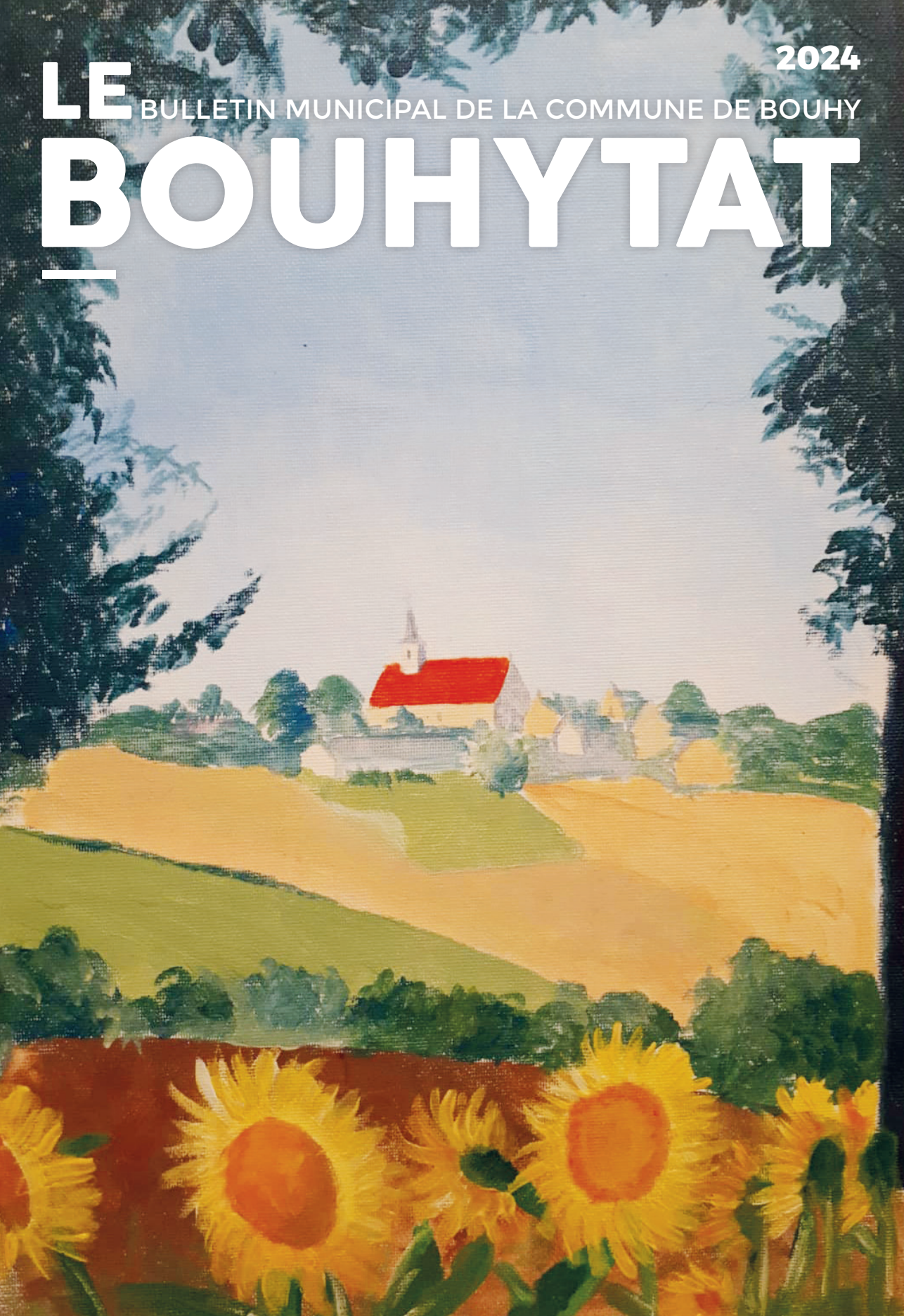


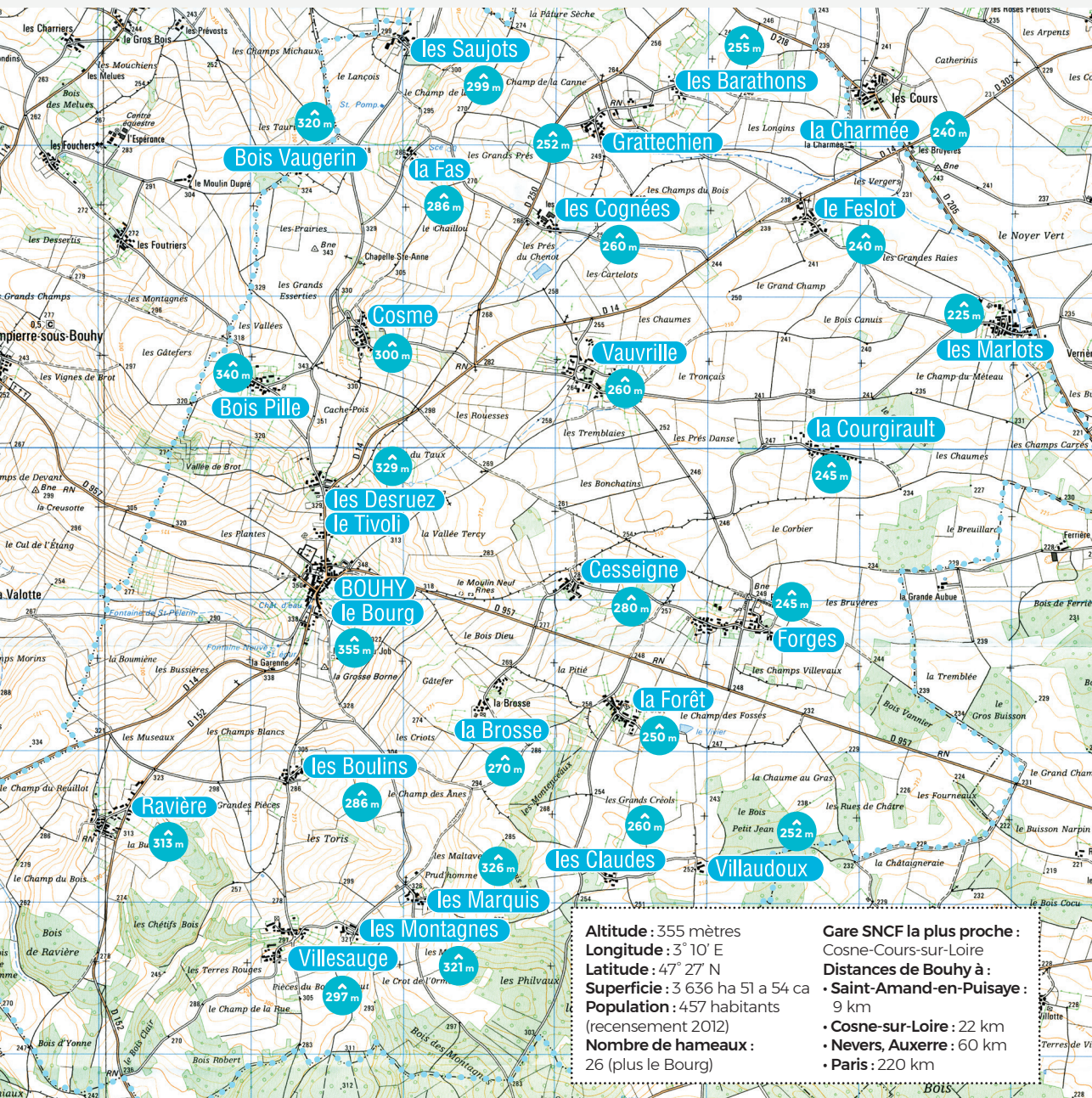
2024

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOUHY

BOUHYTAT



COMMUNE DE BOUHY



Altitude : 355 mètres
Longitude : 3° 10' E
Latitude : 47° 27' N
Superficie : 3 636 ha 51 a 54 ca
Population : 4 577 habitants
 (recensement 2012)
Nombre de hameaux :
 26 (plus le Bourg)

Gare SNCF la plus proche :
 Cosne-Cours-sur-Loire
Distances de Bouhy à :
 • Saint-Amand-en-Puisaye : 9 km
 • Cosne-sur-Loire : 22 km
 • Nevers, Auxerre : 60 km
 • Paris : 220 km

Sommaire

Equipe municipale.....	3	Centre Social.....	21
Edito.....	4	SIAEP.....	22
Vie de la commune.....	5	SPANC - Atôme.....	23
Ecoles - Association Pierr'Hybou.....	10	Syndicat mixte.....	24
Comité des fêtes.....	12	Gendarmerie.....	25
Association Chapelle Ste-Anne de Bouhy.....	14	Bouhyannuaire.....	26
Les amis du moulin Blot.....	15	Pubs.....	28
Cartes postales anciennes.....	16	Etat-civil - Location de la Salle des Fêtes	
Bouhy Dynamic - Don du sang.....	18	- Lauréats 2023 - Pêche.....	30
Les Pompiers de Bouhy - FNACA.....	19	Infos utiles - Fêtes et manifestations 2024.....	31
Office du tourisme.....	20		

EQUIPE MUNICIPALE

Les responsables par secteur

À chaque élu(e) a été affecté, suivant son lieu de résidence, un secteur de la commune placé sous sa responsabilité. N'hésitez pas à le (la) contacter pour lui communiquer vos remarques et vos doléances.



Maire
CHAMPAGNAT Jean-Louis
06 83 21 72 55
La Brosse - Cesseigne
La Forêt - Forges



1^{er} adjoint
CIFELLI Guillaume
06 86 27 20 63
Bois Pille - Les Marquis
Les Montagnes - Villesauge



2^{ème} adjoint
DAVIAUD Jean-Pierre
06 15 90 68 45
Les Barathons - Grattechien



3^{ème} adjointe
VERGNOL Evelyne
06 10 72 33 43
Bois-Vaugerin - Les Claudes
Les Saujots - Villaudoux



Conseiller municipal
ROCAMORA Guillaume
06 15 04 13 58
La Courgirault - Les Marlots



Conseiller municipal
GENTY Bernard
06 86 53 29 66
Les Desruez - Le Tivoli



Conseillère municipale
LECAREUX Nathalie
06 16 86 38 20
Le bourg



Conseiller municipal
MOREAU Matthieu
06 87 96 82 89
Les Cognées - Vauvrière



Conseillère municipale
PETIOT Dominique
06 89 79 33 30
Les Boulins - Ravière



Conseiller municipal
REBOULLET Jean-Claude
06 43 23 60 02
La Charmée - Le Feslot



Conseiller municipal
TORCOL Vincent
06 33 80 01 68
Cosme - La Fas



Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Nous entrons dans une nouvelle année que je souhaite, à toutes et à tous, heureuse et prospère. A mes vœux les meilleurs, le conseil municipal et le personnel communal associent les leurs, tout aussi sincères.

En 2023, des travaux de réfection et d'entretien des bâtiments et de la voirie ont été réalisés sur l'ensemble du territoire de la commune pour maintenir, autant que possible, la qualité de nos infrastructures. Parmi lesquels le remplacement des fenêtres et de la porte de la mairie et la remise aux normes de la grille de l'église.

L'installation de la fibre se poursuit sur certaines parties de la commune, non sans difficultés.

Nous avons également fait le recensement de la population qui, mauvaise nouvelle, est sérieusement en baisse.

En 2024, j'espère que le financement de l'assainissement sera optimum et que nous pourrons commencer les travaux. Cela représente un gros chantier. Nous allons également aménager l'emplacement dédié à la mémoire de Jean-Michel.

Les projets ne manquent pas.

Merci à toutes nos associations et à tous les bénévoles qui œuvrent à faire vivre Bouhy, même au-delà des limites de notre commune.

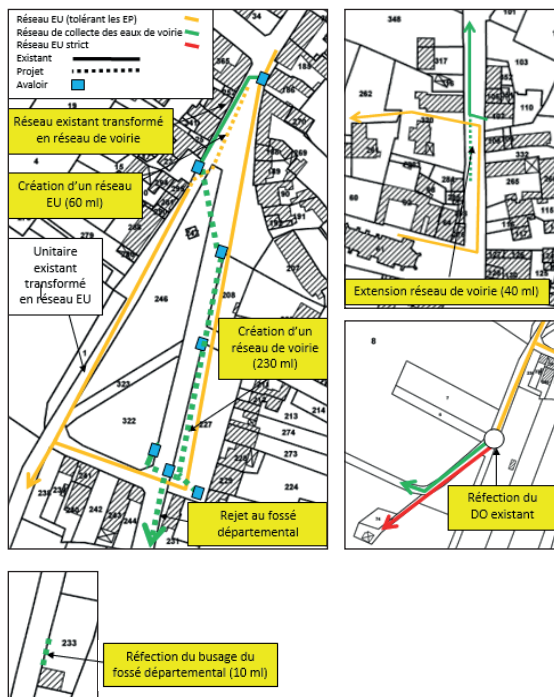
A l'aube de 2024, je vous souhaite une très bonne et très heureuse année. ●



Jean-Louis Champagnat

Réseau d'assainissement collectif

Le projet de réhabilitation du réseau d'assainissement, engagé depuis plusieurs années déjà, devrait connaître un début de réalisation au cours du second semestre 2024.



L'étude diagnostique menée en 2021 et 2022 a permis de révéler les désordres affectant le réseau :

- **Présence de nombreuses racines** ou radicules, obstruant la canalisation par endroits
- **Déversements par temps sec au déversoir d'orage principal** (rue de la Fontaine)
- **Présence d'eaux claires parasites permanentes** en période de nappe haute représentant environ 40 à 55 % du volume arrivant au déversoir d'orage
- **Entrée conséquente d'eaux claires parasites** à l'amont immédiat de la station en période de nappe haute.
- **Station d'épuration vieillissante** (logiquement) dépassée lors des événements pluvieux.

Ces problèmes seront en grande partie résolus par le chemisage des canalisations. Toutefois pour soulager la station d'épuration, une section du réseau actuellement unitaire sera mis en séparatif (un réseau eaux usées et un réseau eaux pluviales) pour rediriger une bonne partie des eaux pluviales vers les fossés et déversoir d'orage.

Les demandes de subventions ayant été déposées, la procédure pour la désignation des entreprises sera prochainement lancée. ●

→ Programme de réhabilitation du réseau par techniques sans tranchées

Visite de la Sous-Préfète

Madame Magalie Malerba, nouvellement nommée Sous-Préfète à Cosne, a entrepris de visiter les communes de la circonscription pour rencontrer les élus.

Le 3 novembre dernier, Madame la Sous-Préfète a donc été reçue par Monsieur le Maire et plusieurs conseillers municipaux pour évoquer les projets et les attentes de chacun.

Cette rencontre cordiale s'est terminée par une visite rapide des écoles et autres locaux communaux. ●



Mairie

Les fenêtres de l'étage de la mairie ont été changées il y a 2 ans.

Les bienfaits se sont rapidement fait sentir. La décision a donc été prise de changer également les fenêtres et la porte au rez-de-chaussée du bâtiment. Ces travaux, subventionnés par La Poste, ont permis d'en finir avec les infiltrations d'eau et le passage du froid au travers de vieilles huisseries.

**Moins de perte d'énergie et un meilleur confort.
Que du positif. ●**

Espaces verts

Après les travaux de voirie réalisés rue de la Puisaye et rue du Crot Barbet, il restait à végétaliser les parterres créés aux abords des deux voies. Les plantations ont été faites.

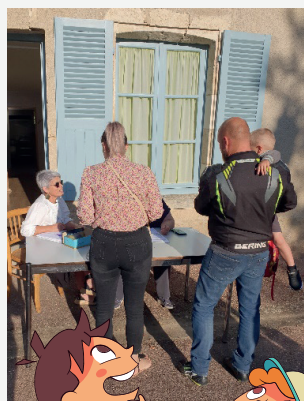
Malgré une chaleur et une sécheresse peu favorables à la flore notamment, les plantes ont résisté grâce aux bons soins apportés par les employés communaux. ●

Jean-Michel BILLEBAULT

Cela fait déjà plus de deux ans que Jean-Michel BILLEBAULT nous a quitté.

La municipalité a décidé dès ce tragique évènement d'honorer la mémoire de celui qui fut Maire de Bouhy durant 20 ans en aménageant un espace hommage à celui qui s'est tant dévoué à la commune.

Celui-ci se situera près du château d'eau. La nature précise des travaux à entreprendre dans le cadre de la réhabilitation du réseau d'assainissement restant à déterminer, le projet avait été retardé dans l'attente de savoir si ces travaux empêcheraient sa réalisation. Ce n'est pas le cas ; le site a donc été dégagé. Il sera réaménagé au cours de l'année. ●



Rentrée scolaire

C'est sous un soleil radieux que la rentrée scolaire s'est effectuée.

Les enfants et les parents ont été accueillis par Marion Potignat (directrice de l'école et enseignante des niveaux CP, CE1, CE2), Marie-Line Rebillard (enseignante des niveaux préélémentaires : TPS, PS, MS, GS), Kelly (ATSEM) ainsi que par Sabine et Catherine, en charge de vendre les tickets de cantine.

Tout le monde, y compris les 39 élèves, a vite (re)trouvé ses marques. ●



Repas des Aînés

Malgré les virus et les conditions climatiques, près de 80 personnes étaient réunies pour participer au repas des aînés, dans la salle Bernard Berthault, le 2 décembre.

Tous étaient ravis de se retrouver pour partager un bon repas et évoquer de bons souvenirs. ●





Saint-Eloi

Comme chaque année, à l'occasion de la fête de la Saint-Eloi, patron des ouvriers du métal et des agriculteurs, une messe a été célébrée au cours de laquelle les brioches apportées en offrande ont été bénies.

Ces brioches, offertes cette année par Monsieur et Madame Ramsay et Monsieur Le Bourdonnec, ont ensuite été partagées entre les fidèles. ●

Décorations de fin d'année

Grâce à l'implication et la générosité des bouhytats, la commune peut s'enorgueillir, comme à l'habitude, d'être bien décorée pour les fêtes de fin d'année.

Le grand sapin installé sur la place de l'église a été offert par Florie Champagnat et Yoan Guillaumat. Le majestueux épicéa a retrouvé de sa superbe pour les fêtes malgré quelques déconvenues début décembre (le sapin était tombé. La faute à une météo très venteuse).

Un nouvel éclairage est venu compléter la projection animée déjà existante sur la façade de la mairie. Et les rues se sont parées de leurs plus beaux atours grâce aux bénévoles qui fabriquent et installent les décorations (Arlette, Chantal, Evelyne, Ghislaine, Huguette, Josiane, Lucette, Marie-Hélène, Marie-Thérèse, Paulette, André, Guillaume, Guy et Jean-Pierre). Merci à tous ! ●



Spectacle de Noël des Écoles

Profitant du spectacle de Noël des écoles organisé le 15 décembre dernier, à la salle Bernard Berthault le Père Noël a pris un peu d'avance et est venu pour remettre aux enfants de l'école un cadeau.

Avant cela, les nombreuses personnes présentes ont pu profiter du marché de Noël et du spectacle préparé par les enfants. ●

Alimentation Générale Culturelle

Cela fait maintenant trois ans que rendez-vous est donné par la Tournée d'Alimentation Générale Culturelle, au cours de l'été, dans la cour de l'école primaire, aux petits et aux grands pour un spectacle surprise.

Le programme n'est pas connu à l'avance. Cette fois, c'est le trio Durant-Millet-Raillard qui a ravi les amateurs de musique traditionnelle. ●



Bibliothèque

A l'heure du tout numérique, des réseaux sociaux, nos fidèles lecteurs ne me contrediront pas si je rappelle qu'un livre apporte non seulement ce côté d'évasion de par son contenu mais également le plaisir du toucher, de la belle couverture et également la possibilité d'une relecture.



Tous ces plaisirs vous sont proposés au sein de notre bibliothèque, accessible à tous, petits et grands.

Nous vous rappelons également, qu'un classeur est à disposition des personnes ne pouvant pas accéder à l'étage.

De plus, suite aux nombreux dons qui nous ont été faits, et pour lesquels nous vous remercions vivement, nous avons augmenté notre capacité de rayonnage et cette année, l'ensemble des ouvrages porte une nouvelle numérotation avec code couleur pour les différentes catégories (roman, histoire...).

N'hésitez pas à venir profiter de cet espace. ●



UN REFUGE POUR LES OISEAUX



Cette année, il n'y aura pas que les élèves pour fréquenter la cour de récréation. En effet, nous avons fait de l'école, et plus particulièrement de ses espaces extérieurs, un refuge LPO.

La LPO est la Ligue de Protection des Oiseaux. Elle œuvre pour la préservation de la faune et de la flore et permet notamment, aux particuliers comme aux collectivités, de faire d'un lieu un refuge pour les oiseaux.

Ainsi, une fois le refuge créé, une charte de quinze gestes principaux doit être respectée. Parmi ces gestes, nous retrouvons notamment la non-utilisation de produits chimiques, la tonte raisonnée, la création d'abris et la mise à disposition d'eau et de nourriture pour la faune, notamment les oiseaux.

La création de ce refuge, d'un point de vue pédagogique, a pour but de sensibiliser les enfants en leur montrant qu'une cohabitation avec la faune et la flore est tout à fait possible et nécessaire. Par ailleurs, la LPO organise des activités, comme l'observation des oiseaux dans un milieu naturel.

Ceci permet alors aux élèves de travailler dans le domaine « questionner le monde » des programmes scolaires et d'observer, par exemple, les interactions entre les différents êtres vivants d'un milieu.

Une fois la création du refuge effectuée, un kit est envoyé à l'école contenant un nichoir, des guides pédagogiques et des jeux ainsi qu'une plaque, signalant la présence du refuge aux habitants.



Une fois cette plaque reçue, la presse locale sera sollicitée par nos soins pour l'inauguration officielle de notre refuge. ●

Mme Potignat



ASSOCIATION

Les Pierr'Hybou

Une nouvelle rentrée pour notre association de parents d'élèves !

Notre sympathique équipe a repris ses activités au profit de tous les enfants du RPI.



Le 4 novembre a eu lieu la **soirée Halloween** dans le village de Dampierre/B qui a fait le bonheur des petits et des grands. Un grand merci aux habitants qui ont été une fois de plus très généreux.

Nous poursuivons nos actions d'automne avec la **vente de sapins de Noël du Morvan et de gâteaux BIJOU**. Puis, comme chaque année, nous avons eu le plaisir de tenir un **stand à la foire de Bouhy** où nous avons vendu des crêpes, de la soupe de citrouille et des créations de Noël faites par les plus créatives d'entre nous.

Pour 2024, nous réitérons la **soirée tartiflette** à la salle des fêtes de Bouhy (le 10/02/2024). D'autres actions seront à suivre.

Les bénéfices de ces actions nous permettent ensuite d'aider financièrement les 3 classes du RPI. Nous donnons une somme fixe à chaque classe puis répondons présents au cours de l'année pour financer, à la demande des enseignants, divers matériels, participer aux coûts de transport lors des sorties scolaires ou autre.

Nous sommes ravis de compter quelques nouveaux membres dans l'équipe cette année ! ●

Iris CHARRAULT,
présidente de l'association,
pour les membres des Pierr'Hybou



COMITÉ DES FÊTES



Soirée Tête de Veau



Moment de convivialité pour les membres du comité des fêtes et des bénévoles



Saint-Pèlerin



Retour en images sur l'année 2023...

On vous attend nombreux sur nos manifestations 2024.

Merci à tous les bénévoles pour leur implication et le temps passé au sein du comité.

Bonne et heureuse année 2024 à tous

**Guillaume Cifelli, Président,
et toute l'équipe du Comité des Fêtes**



Randonnée nocturne



Sainte-Anne



Soirée Moules-Frites



Foire primée



Association Chapelle Sainte-Anne de Bouhy

L'Association Chapelle Sainte-Anne de Bouhy s'est réunie en Assemblée Générale le 24 mars 2023.

Lors de cette réunion les **comptes 2022 ont été approuvés**. Un compte rendu a été donné sur les travaux de sauvegarde effectués depuis notre dernière Assemblée Générale.

En 2023 les restaurations ont marqué une pose, mais on a pu voir l'effet négatif de la sécheresse sur les murs et la voûte.

On peut aussi constater l'augmentation de la cotisation de l'assurance.

Merci à la Commune de Bouhy qui a renouvelé sa subvention,

Merci aux donateurs, aux adhérents cotisants, aux bénévoles.

La fête de Sainte-Anne a connu cet été les festivités habituelles.

Lors des journées du patrimoine les amateurs de vieilles pierres sont venus nombreux à la chapelle comme tous les ans, pour écouter son l'histoire.

Si le site garde dans ses substructures la trace gallo romaine, la période du moyen-âge nécessite un effort d'imagination, les écrits relatés notamment dans Bouhy le Tertre confirment la présence des restes du château et de la chapelle en 1471.



Dédiée à Sainte-Anne, sans doute après la ruine du château, elle a été reconstruite à de nombreuses reprises.

Des paroissiens participèrent par leurs dons à la survie de la chapelle.

La structure actuelle date de 1648.

La chapelle était donc à l'origine celle du château des seigneurs de Cosme et Bouhy vendue comme bien national en novembre 1793.

Les nouveaux propriétaires, un couple de bouhytats conservèrent l'édifice en y reconstruisant un clocher. Une nouvelle cloche a été installée en 1822.

Les générations qui suivirent se sont toujours senties responsables de ce patrimoine commun, en le restaurant, souvent comme sous l'ancien régime avec la participation des Bouhytats. ●

Daniel BERT

Les Amis du Moulin Blot

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre Association.

Merci d'avoir cette année encore renouvelé vos adhésions lors de notre assemblée générale qui s'est tenue le 17 mars 2023.

Le 20 mai, nous avons procédé à la mouture de 800 kg de blé pour obtenir environ 300 kg de farine.

Notre fête annuelle qui a eu lieu en juin dernier a été un franc succès. Le repas, au menu cochon à la broche, ainsi que le bal orchestré par Guillaume Genty ont attiré pas loin de 200 personnes. Victime de ce succès, nous n'avons hélas pas pu, par manque de places, prendre toutes les demandes de réservation. Les brocanteurs, les artisans et le beau temps ont été au rendez-vous.

Je profite de cette occasion pour remercier nos 35 bénévoles qui ont œuvré avant, pendant et après notre manifestation.

En cours d'année, nous avons entretenu l'ensemble du site. Nous avons fait les quelques réparations nécessaires au bon fonctionnement du moulin.

Nous avons accueilli le 24 octobre une délégation du Moulin des Éventées de Saint-Pierre-Le-Moûtier.

Cette année, notre fête annuelle se déroulera, dans le cadre des Journées du patrimoine de Pays et des Moulins, le dimanche 23 juin. Elle sera identique à l'année écoulée et aura, je l'espère, autant de succès...

Guy Vergnol

Président de l'Association
des Amis du Moulin Blot.



BOUHY
23 JUIN 2024

FÊTE DU MOULIN BLOT

AU PROGRAMME :
VIDE-GRENIER - MARCHÉ DU
TERROIR & ARTISANAT - BOUDIN
FARINE & GÂTEAUX DU MOULIN

COCHON A LA BROCHE

BAL 15H

**Orchestre
GUILLAUME GENTY**

UNIQUEMENT BAL

ENTREE 12 €

AU MENU :
ENTRÉE - PLAT - FROMAGE
DESSERT & CAFÉ
25€ (enfant - de 12 ans, 15€)
Sur réservation
06 84 76 28 54
06 10 72 33 43

Je remercie Monsieur le Maire, Jean-Louis Champagnat, de nous donner la possibilité de nous exprimer et j'en profite pour vous présenter, au nom de l'Association, mes très bons vœux pour cette nouvelle année 2024. ●

Souvenirs de Bouhy





BOUHY — Fontaine Saint-Pélerin.



Bouhy (Nièvre) — Route d'Entrains



BOUHY. — Place du Marché

Rat, édit.



BOUHY. - Place de l'Église
et Route d'Auxerre.



Bouhy Dynamic

Vous avez aimé Bouhy Dynamic en 2023, alors retrouvez Jacqueline et ses fidèles sportives, tous les mardis :

1^{ère} séance : 17h15

2^{ème} séance : 18h30

Pour celles et ceux qui voudraient nous rejoindre, venez pour une séance d'essai. ●



Contacts : 06 82 43 97 53 ou 06 85 35 78 18

DON DU SANG



Amicale pour le don de sang bénévole



Collectes pour 2024

Salle des fêtes

- **Mardi 27 Février** de 14h30 à 18h30
- **Mardi 30 Avril** de 14h30 à 18h30
- **Mardi 29 Octobre** de 14h30 à 18h30

Au château

- **Mardi 2 Juillet** de 9h00 à 13h00
- **Mardi 27 Août** de 9h00 à 13h00

L'assemblée générale est prévue le **samedi 2 Mars 2024** à 16h00 à SAINT-AMAND (Salle à confirmer), suivie du pot de l'amitié.

Résultats des deux dernières années

- 2023** : 211 Présentés, 194 prélevés, 14 nouveaux. 13 autres, 5 séances de dons de sang
- 2022** : 225 Présentés, 199 prélevés, 16 nouveaux, 2 autres, 6 séances de dons de sang
- 2021** : 227 Présentés, 221 prélevés, 11 nouveaux, 6 séances de dons de sang

L'amicale remercie l'ensemble des donneurs et sympathisants. ●

PRÉSIDENT :

Jean Pierre DAVIAUD

SECRÉTAIRE :

Rémi GAUCHOT

TRÉSORIER :

Claude CHAMBAULT

MEMBRES :

Monique GAGNEPAIN,
Jean Claude REBOULLOT,
Raymond LACHENY,
Georges LAPLANTE,
Jean Luc CAVOY,
Jean MARECHAL

VÉRIFICATRICE AUX COMPTES : Valérie TORTRAT

CONTACT : Jean Pierre DAVIAUD

jpdaviaud58@gmail.com · 06 15 90 68 45

La randonnée de printemps est fixée
le Samedi 13 Avril sur SAINT AMAND

La randonnée d'automne est fixée
le Samedi 14 Septembre (Lieu à définir)

L'amicale fonctionne grâce aux subventions des mairies de SAINT AMAND, DAMPIERRE, ARQUIAN, BITRY, BOUHY et LAINSECO.

Pompiers de Bouhy

Cette année notre centre de secours a vu son activité opérationnelle globale augmentée.

En effet, si nous sommes intervenus à 78 reprises, nous avons été sollicités 19 fois pour venir en aide aux Bouhytats, soit 59 interventions en renfort des centres de secours et départements voisins. N'étant plus que 3 pompiers en activité, il devient difficile d'assurer la totalité des demandes de secours. C'est pourquoi nous sommes toujours à la recherche de personnes motivées afin de maintenir le soutien à la population locale.

Je remercie l'ensemble du personnel du centre de secours. Malgré leur activité professionnelle ainsi que leur vie familiale, ils restent présent pour vous et continuent de perfectionner leurs compétences les dimanches lors des manœuvres ou lors de stages. Merci à tous les Bouhytats pour leur accueil lors du passage des calendriers. ●

Adjudant Florent Carré



Interventions

- 46 secours à personnes
- 9 accidents de circulation
- 6 feux de bâtiments
- 6 feux de végétation
- 4 feux de véhicules
- 4 feux de cheminée
- 3 opérations diverses

Comité FNACA de Bouhy

La FNACA de Bouhy fut constituée le 6 novembre 1969 à l'initiative de Georges Bucheton qui en fut le premier Président. Pas étonnant que ses membres soient aujourd'hui vieillissants comme en témoigne la photo du repas amical complétant l'assemblée générale annuelle du 20 octobre 2023, reconduisant le bureau existant dans son intégralité.



Depuis, le Président reconduit n'a pas souhaité poursuivre ses fonctions et a annoncé officiellement sa démission à la FNACA départementale qui est notre organisme de tutelle. En ma qualité de Vice Président, je me trouve donc aujourd'hui par la force des choses Président intérimaire. L'association, malgré l'âge et la fatigue de ses adhérents qui diminuent la motivation de chacun, perdurera ainsi jusqu'à l'officialisation d'un bureau directeur. Malgré tout, chacun de nous est bien conscient






que l'association subi son amenuisement inéluctable qui la conduira forcément vers sa disparition totale avec le souhait que ce soit le plus tard possible. A cette période des vœux, celui qui nous est le plus cher, est que la mémoire loin d'être anodine, de cette génération du feu où 30 000 soldats Français appelés furent tués en pleine jeunesse, se perpétue à travers les générations futures. Le bilan total de cette guerre fut de 500 000 morts : 400 000 Algériens civils et combattants, 4 000 Français civils et entre 15 et 30 000 Harkis. La FNACA de Bouhy, souhaite à tous les habitants de cette commune une année heureuse ; que la paix, la quiétude et la santé leur tiennent lieu de fortune. ●

**Le Vice Président
Michel DELAPIERRE**

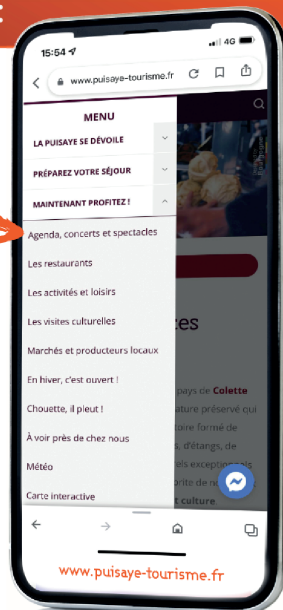
TOURISME

EN BOURGOGNE LA PUISAYE A DU GÉNIE!

Vous souhaitez promouvoir votre évènement sur le site internet de l'Office de Tourisme de Puisaye-Forterre ? Rien de plus simple :

-  Dirigez-vous sur www.puisaye-tourisme.fr
-  Cliquez sur l'onglet «Maintenant Profitez»
-  Cliquez sur la rubrique «Agenda»
-  Cliquez sur la sous-rubrique «Annoncez votre évènement»
-  Saisissez vos informations dans le formulaire.

Selon l'envergure de votre évènement, en remplissant cet unique formulaire, votre évènement sera diffusé sur le site internet de Puisaye Tourisme, Yonne Tourisme ou Nièvre Tourisme, et de Bourgogne Franche-Comté Tourisme, diverses applications et l'écran dynamique installé au bureau touristique de Saint-Fargeau. Il sera également annoncé dans notre **newsletter hebdomadaire**, soit d'une façon directe, soit en téléchargeant la liste des manifestations de la semaine, à nos **4000 abonnés**.



INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :



Christelle GAUTRON BERROUET direction@puisaye-tourisme.fr - 06.21.15.77.47



Pierre CLAUDE responsablepromotion@puisaye-tourisme.fr - 03.86.44.15.66

Vous souhaitez connaître les événements organisés en Puisaye-Forterre ?
Encore plus simple :



Il suffit de vous abonner à notre newsletter en flashant le **QR code** ou en rentrant votre adresse e-mail, tout en bas de notre site web : www.puisaye-tourisme.fr

Chaque jeudi, vous recevrez la newsletter de l'Office de Tourisme. Vous y retrouverez les événements phares du week-end et la liste complète des manifestations en téléchargement.

CENTRE SOCIAL

Centre social et culturel de Puisaye-Forterre



INFOS PRATIQUES

12 bis rue du Faubourg Neuf · 58310 Saint-Amand-en-Puisaye
Tel : **03 86 39 67 39** · Mail : accueil@cscpf.fr · Site : www.cscpf.fr
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le Centre Social et Culturel de Puisaye Forterre, un lieu pour tous et toutes !

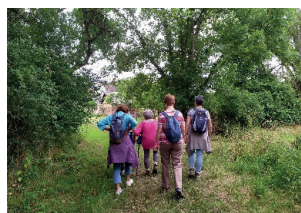
Le centre social et culturel de Puisaye-Forterre vous accueille toute l'année. Vous y trouverez beaucoup de propositions, il y en a pour tous les âges !

Les **enfants** pourront par exemple intégrer la micro-crèche, fréquenter l'accueil de loisirs les mercredis et les vacances scolaires, participer à des activités de loisirs (multisports, dessin ...).

Les **adultes** eux aussi trouveront des propositions d'activités : couture, langue des signes, anglais, taïso, yoga, qi qong, marche, et des activités physiques adaptées à sa forme et ses capacités.

Il y a aussi tout un programme d'activités à faire « **en famille** » (parents et enfants, ou grands parents et petits enfants, voire d'autres combinaisons de proches : oncle, tante,...) : la bougeothèque, le club Nature...

Enfin, le centre social c'est aussi des actions de solidarité, l'insertion par le travail... et l'accompagnement dans vos démarches administratives notamment, avec les permanences France Services.



FOCUS : « Etre accompagné dans l'usage du numérique »



Guillaume, conseiller numérique France Services est là pour vous accompagner dans l'usage du numérique au quotidien (découvrir et prendre en main un ordinateur, smartphone ou tablette ; naviguer sur internet...) et vous accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

Cette année, en partenariat avec la caisse d'allocations familiales (CAF) et la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), des ateliers numériques se feront sur le long de l'année sur la présentation des sites caf.fr et ameli.fr (inscription, démarches réalisables, prendre rendez-vous, navigation sur les sites...)

Vous êtes les bienvenus au Centre Social et Culturel, pour une question précise ou simplement par curiosité.

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, au 12 rue du Faubourg Neuf, à St Amand en Puisaye (en face de l'EHPAD).

Et pourquoi pas, si vous avez envie de vous impliquer dans un projet associatif local : le centre social et culturel offre de nombreuses opportunités de bénévolat ! D'un accompagnement aux courses, à l'animation d'une activité, jusqu'au pilotage de l'association, tout est possible en fonction de vos envies et des besoins de l'association. ●



Nouveautés 2024 !

Les ateliers Bons' jours pour les 60 ans et +



Les Ateliers Bons Jours, quesaco ? Il s'agit de cycles d'ateliers thématiques et gratuits conçus pour les plus de 60 ans, pour bien vivre sa retraite.

Pour cette nouvelle année 2024, nous vous proposons l'atelier « L'équilibre, où en êtes-vous ? », quels sont les bons réflexes pour éviter une chute ou une perte d'équilibre ? Comment bien se relever ?

D'autres ateliers seront organisés au cours de l'année 2024 sur : la mémoire, le sommeil...

Cela vous intéresse, contactez-nous. Et pour découvrir l'atelier « Equilibre » et vous inscrire, venez à la réunion d'information le mardi 23 janvier à 14h. Les ateliers se dérouleront ensuite les lundis après midi.

Merci de nous informer de votre venue, en appelant le Centre Social au **03 86 39 67 39** / seniors@cscpf.fr

Le Syndicat d'eau de St Amand en Puisaye a été créé en 1949.

Depuis cette date, il n'a cessé d'évoluer afin de pouvoir alimenter en eau potable l'ensemble de la population des 9 communes ; tout d'abord par la construction d'ouvrages comme les châteaux d'eau ainsi que l'usine de traitement de Maison-Fort puis de nouveaux châteaux d'eau et autres sites de stockage ont été créés ainsi qu'une deuxième usine de traitement à la Chapelle.

Nous avons été amenés à réaliser une étude patrimoniale, qui est en cours depuis 2021, afin d'améliorer la connaissance du réseau, de détecter les points faibles, de faire évoluer les besoins et la gestion patrimoniale.



Les ressources et les principaux ouvrages du Syndicat sont :

- **3 ressources** : Chantemerle, la Vrille et la Chapelle
- **2 usines de traitement** : Maison-Fort et la Chapelle
- **8 sites de stockage d'eau traitée**
- **315 kms de canalisations**

Le syndicat compte aujourd'hui 3.850 abonnés.



Les moyens employés pour cette étude, réalisée par l'entreprise Safège, sont :

- **le Géoréférencement - SIG** (Système d'Informations Géographiques)
- **la campagne de mesures**
- **la modélisation**

qui permettront d'obtenir une proposition d'actions et de travaux ainsi qu'une programmation pluriannuelle chiffrée.

Après avoir répertorié le linéaire de réseau selon les matériaux des conduites, les dates de pose, les diamètres, recensé les rendements et l'indice linéaire de pertes de 2017 à 2022, des mesures en continu ont eu lieu au niveau des réservoirs, sur les débits ainsi que des enregistrements de pression. Toutes ces données ont pour objectif la construction du modèle numérique et la localisation des fuites par secteur de distribution afin de sécuriser l'approvisionnement en eau des abonnés.

Il a été aménagé, au fil du temps, 3 ressources :

- **un forage à la Chapelle qui peut fournir 600 m³ par jour**
- **la prise d'eau en Vrille qui peut fournir 1.200 m³ par jour**
- **le captage de Chantemerle qui peut fournir 1.800 m³ par jour**

soit une capacité de prélèvement de 3.600 m³ par jour .

Grâce à ces trois ressources, les besoins du syndicat, qui sont aujourd'hui de 1.700 m³ par jour en période de pointe, sont assurés.

En cas de crise engendrant la perte d'une ressource, nous serions en mesure de continuer d'alimenter, sans problème, l'ensemble de notre réseau.

De plus, nous avons maintenu l'ensemble des installations techniques en bon état en réalisant, régulièrement, des investissements pour leur remise à niveau. Mais comme indiqué précédemment, nous disposons d'un réseau de 315 kms qui, à ce jour, a fait l'objet d'entretiens ponctuels par la réparation des fuites uniquement. Une partie des canalisations à plus de 70 ans et une autre partie a été réalisée entre 1968 et 1978 en PVC. Certains tronçons présentent l'inconvénient de rejeter en faible quantité du Chlorure de Vinyle Monomère appelé communément CVM.

Il convient donc, dans les années à venir, de surveiller ces rejets et de changer ces canalisations afin de supprimer les risques liés aux CVM.

Nous sommes donc confrontés aujourd'hui à des niveaux d'investissements élevés et cela risque de s'amplifier dans les années à venir ; mais ces investissements sont absolument indispensables afin de pouvoir continuer à distribuer une eau de qualité en quantité suffisante pour le bien-être de tous.

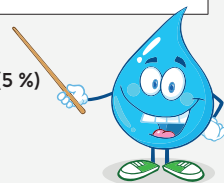
En 2023, et conformément à la réglementation en vigueur, des contrôles des installations d'assainissement non collectif ont été effectués. La régie ANC Puisaye Forterre assure la réalisation de ces contrôles selon la périodicité maximale autorisée, soit 10 ans.

Les contrôles permettent de distinguer les installations conformes et non conformes et, pour ces dernières, d'établir les travaux nécessaires en priorité pour supprimer les risques environnementaux, les dangers sanitaires et les nuisances, en fixant les délais réglementaires dans lesquels ils doivent être réalisés.

PROBLEMES CONSTATES SUR L'INSTALLATION	ZONE A ENJEUX SANITAIRES OU ENVIRONNEMENTAUX		
	NON	OUI	
		ENJEUX SANITAIRES	ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX
Absence d'installation	Non respect de l'article L 1331-1-1 du code de la santé publique		
	Mise en demeure de réaliser une installation conforme Travaux à réaliser dans les meilleurs délais		
Défaut de sécurité sanitaire Défaut de structure ou de fermeture Implantation à moins de 35 m d'un puits privé déclaré	Installation non conforme - danger pour la santé des personnes		
	Travaux obligatoires dans un délai maximum de 4 ans Travaux dans un délai maximum de 1 an en cas de vente		
Installation incomplète Installation significativement sous-dimensionnée Installation présentant des dysfonctionnements majeurs	Installation non conforme	Installation non conforme - danger pour la santé des personnes	Installation non conforme - risque environnemental avéré
	Travaux dans un délai maximum de 1 an en cas de vente	Travaux obligatoires dans un délai maximum de 4 ans Travaux dans un délai maximum de 1 an en cas de vente	
Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs	Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation		

Les 223 contrôles réalisés à ce jour se répartissent de la manière suivante :

- Mise en demeure de réaliser une installation conforme (travaux dans les meilleurs délais) : **12 (5 %)**
- Installation présentant un danger pour la santé des personnes (travaux sous 4 ans) : **60 (27 %)**
- Installation soumise à une obligation de travaux uniquement en cas de vente : **80 (36 %)**
- Installation avec une simple liste des recommandations : **52 (23 %)**
- Installations ne présentent pas de défaut (hors annexe) : **19 (9 %)**



En cas d'obstacle mis à l'accomplissement des missions des agents du SPANC, l'utilisateur est astreint au paiement de la pénalité financière prévue par l'article L.1331-8 du Code de la santé publique. Le montant de cette pénalité a été fixé au montant de la redevance de contrôle de fonctionnement et d'entretien majoré de 100 %, soit 177.00 € HT x 2 = 354.00 € HT - 389.40 € TTC. ●

ATOME

Atome, spécialiste de l'aide à domicile et du service à la personne, vous apporte soutien, sécurité et qualité d'intervention dans les actes de la vie quotidienne.

Nous proposons : Un accompagnement aux gestes du quotidien :

- Assistance et aide pour les personnes âgées ou fragilisées (aide à la toilette, au lever, au coucher, aux repas...)
- Accompagnement sur les trajets (loisirs, courses, médecin, dentiste...)
- Petits services (pharmacie, aide aux tâches administratives ...)

Ménage - Entretien du linge de maison

Portage de repas

Téléassistance et objets connectés :

- Téléassistance 7/7, 24/24 par bracelets connectés ou pendentifs connectés - Géolocalisation
- Détecteurs de fumée couplés à la téléassistance
- Détecteurs de chute brutale,
- Chemins lumineux pour les déplacements nocturnes ...

Ergothérapeute

Des interventions possibles d'un ergothérapeute afin de vous aider à adapter votre logement à votre état de santé ●



Une agence près de chez vous :

16 Grande Rue
58310 ST AMAND EN PUISAYE
Tél : **03 86 39 18 14**
Mail : atome-saint-amand-cosne@mfbssam.fr
www.atome-services.com

Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Collecte des déchets ménagers

Le saviez-vous ?

Que faut-il mettre dans le bac vert à biodéchets ?

La Communauté de communes met à disposition gratuitement pour chaque foyer, un bac à roulettes, de couleur verte, pour la collecte des biodéchets ou un bioseau (plus petit, sans roulettes).

Les biodéchets sont les déchets biodégradables de la cuisine : les épluchures de fruits et de légumes, les sachets de thé, le marc de café, les assiettes et serviettes en carton, les nappes en papier, les essuies-tout, la litière pour chats végétales à base de foin ou de copeaux.

Si vous souhaitez réaliser vous-même votre compost, vous pouvez en mairie, échanger gratuitement votre bac vert contre un composteur ou l'acheter en complément du bac à biodéchets pour la somme de 80 €.

A mettre dans le bac vert à biodéchets



Un bac à biodéchets et non à déchets verts

Le bac à biodéchets ne doit pas recevoir les déchets verts, c'est-à-dire les déchets du jardin.

Ces déchets verts (tontes de gazon, tailles de haies, feuilles mortes...) doivent être gérés soit à domicile dans un composteur, soit être apportés en déchetterie.

Ils sont tolérés en petite quantité dans la limite du bac, couvercle fermé.

Les bacs verts remplis de déchets verts qui débordent du bac ou déposés à côté de la poubelle ne sont pas collectés.



Le calendrier 2024

Le calendrier 2024 est disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la Communauté de communes Puisaye Forterre.

Vous trouverez dessus les jours de collecte, les jours fériés, les consignes de tri et les horaires de déchetteries.

La Brigade Territoriale de SAINT AMAND EN PUISAYE et la Communauté de Brigades de COSNE COURS SUR LOIRE rappellent à chacun que la lutte contre l'insécurité et l'incivisme n'est pas seulement l'apanage des forces de l'ordre.

C'est le rôle de chacun, du gendarme à l' élu local, jusqu'au simple citoyen.

**Ce n'est pas de la « délation »,
c'est du « civisme », de :**

- communiquer rapidement qu'un véhicule ou des individus suspects « rôdent dans le quartier », en prenant soin de relever, si possible, les numéros d'immatriculation.
- informer rapidement qu'un cambriolage se commet dans la maison voisine et de communiquer tous renseignements utiles permettant d'identifier le ou les malfaiteurs.
- informer sur tout élément paraissant suspect.

exiger la carte professionnelle de tout dépanneur ou représentant commercial que vous ne connaissez pas.

N'oublions jamais une chose : demain, je peux être victime à mon tour du méfait dont est victime mon voisin.

C'est un acte citoyen, voire simplement du civisme, que d'apporter son aide à la lutte contre les incivilités de toutes sortes, fléaux qui sont un coût important pour la collectivité.

D'autre part, sur la route, certains automobilistes signalent par « des appels de phare » la présence des forces de l'ordre sur le bord de la route. Ce « jeu », toléré lorsque les gendarmes sont en service de police de la route ou de contrôle de vitesse, peut revêtir un caractère nuisible lorsqu'ils sont en poste pour interpeller de dangereux malfaiteurs venant de commettre un hold-up, une agression, ou tout crime ou délit grave.

**La sécurité est l'affaire de tous,
quelques règles de vigilance...**

En France, le commerce est libre mais encadré par une réglementation précise. Malgré tout, des démarcheurs en tout genre cherchent à vendre leur produit, dans le meilleur des cas, ou à vous escroquer (ce qui arrive hélas!). Pour éviter au maximum toute mauvaise surprise, quelques précautions s'imposent...

Face au démarchage à domicile, ne faites entrer personne chez vous, ni les rempailleurs de chaise, ni les ferrailleurs, ni autres vendeurs... Ils peuvent être sincères mais aussi en profiter pour repérer meubles, objets de valeur, dérober un chéquier ou des clefs posées sur la commode. En cas d'insistance, dites que votre fils, votre mari ou un proche arrive d'une minute à l'autre...

Face au démarchage téléphonique, ne dites jamais que vous êtes propriétaire de votre habitation, ni que vous êtes seul(es). En effet, certains vendeurs vont tenter de vous convaincre que votre maison est envahie de termites, de capricornes ou autres insectes... Le but de ces « commerciaux » est de visiter votre domicile de fond en comble et de vous proposer des prestations à prix souvent prohibitifs.

Sachez aussi que si certains commerçants ont l'autorisation, par la Mairie, d'exercer sur la voie publique, aucun d'entre eux ne saurait être recommandé par elle. **La Mairie autorise, mais ne recommande pas, n'envoie pas de démarcheurs à domicile !**

Soyez enfin très vigilants lorsque vous retirez de l'argent au distributeur. Veillez à être hors de portée des regards indiscrets.

Enfin, aux utilisateurs d'Internet : les faux courriels imitant EDF, une banque, ORANGE... sont en nombre croissant et sont destinés à soutirer vos identifiants, afin de vous escroquer. Ne fournissez jamais vos codes et veillez à ce que, lors de vos achats, le site soit sécurisé. L'adresse doit commencer par « https » (« S » comme sécurisé), accompagnée d'un petit cadenas.

LA GENDARMERIE RECRUTE

Contactez l'Adjudant Robelet ou les gendarmes Choukroun et Gillens à la COB de COSNE/LOIRE
Tél. 03 86 26 00 07, ou rendez-vous dans votre gendarmerie de St Amand en Puisaye le lundi matin

ASSOCIATIONS

Amis du Moulin Blot (Les)

Président : Guy VERGNOL06 84 76 28 54

Vice-Président : Jean-Pierre DAVIAUD06 15 90 68 45

Association Chapelle Sainte-Anne de Bouhy

Président : Daniel BERT03 86 26 40 80

Bouhy Dynamic

Présidente : Arlette Gamache.....06 82 43 97 53

Comité des Fêtes

Président : Guillaume CIFELLI06 86 27 20 63

FNACA

CENTRE SOCIAL

Saint-Amand-en-Puisaye

Services administratifs

12 bis rue du Faubourg Neuf03 86 39 67 39

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Alain SIEMOENS06 08 57 22 97

Permanence à Saint-Amand-en-Puisaye le 3^{ième} mercredi

du mois sur rendez-vous

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Toucy

5 rue des Montagnes03 86 74 35 97

www.ecole-musique-puisaye.org

ELECTRICITÉ

Enedis se charge des **coupures générales d'électricité**

quel que soit votre fournisseur d'électricité.

Appelez le **09 72 67 50 XX** (remplacez XX par votre numéro de département).

Numéro non surtaxé et joignable 24h sur 24.

ENSEIGNEMENT

Enseignement primaire

Ecole maternelle, Bouhy03 86 26 99 31

CP et CE1, Bouhy09 71 58 44 06

Du CE1 au CM2, Dampierre-ss-Bouhy03 86 24 11 40

Enseignement secondaire

Saint-Amand-en-Puisaye

Collège Arsène Fié, r St-Sauveur03 86 39 61 73

Cosne-Cours-sur-Loire

Lycée agricole, 66 r Jean Monet03 86 26 67 67

Lycée polyvalent Pierre-Gilles de Gennes,

r Colonel Rabier03 86 28 23 45

BTS métiers de l'eau,

33 r Rivières St-Agnan03 86 28 29 08

Lycée privé Simone Dounon,

r Marcellin Berthelot03 86 28 00 58

GENDARMERIE NATIONALE

Saint-Amand-en-Puisaye

58 rte de Cosne03 86 39 62 40

GENDARMERIE NATIONALE 17

GÎTES RURAUX/CHAMBRES D'HÔTES

MANGET Franck, Vauvrière 06 75 20 38 00

MANGET Michel, Le Feslot06 83 03 25 40

ROZEMA Gerriane, Ravière07 86 66 27 17

MAISON DE RETRAITE

Saint-Amand-en-Puisaye

EHPAD Les Ocrières

12 rue du Faubourg Neuf03 86 39 75 13

NOTAIRE

Donzy

Maître Jean-Paul JACOB,

15 Rue de la Bertine.....03 86 39 30 00

Saint-Amand-en-Puisaye

Office notarial, Rue du Docteur Roux03 86 20 06 99

Saint-Sauveur-en-Puisaye

Maître FOSSOYEUX,

17 Rue Saint-Claude03 86 45 51 48

OFFICE DU TOURISME

Accueil touristique de Saint-Amand-en-Puisaye

6 Grande Rue03 86 39 63 15

mail : otpuisayenivernaise@free.fr

site internet : ot-puisaye-nivernaise.fr

PHARMACIES

Saint-Amand-en-Puisaye

Pharmacie BAHOUS, place du Marché03 86 39 63 27

Entrains-sur-Nohain

Pharmacie moderne, 4 place du Marché03 86 29 22 32

POMPIERS

POMPIERS 18

avec un tél. portable 112

SANTÉ

MAISON DE SANTÉ – SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

16 Grande Rue03 86 39 18 88

DIÉTÉTICIENNE

Sabine GUILLEREAU.....06 61 60 45 29

INFIRMIÈRES

Marie-Françoise METAIS, Lucie SERIN,

Claire D'HONDT, Sophie MOISSETTE.....03 86 39 72 76

KINÉSITHÉRAPEUTE

Iulan LOLOS, Irina SABADUS03 86 39 68 98

MÉDECINS

Christophe JARNY, Michel SERIN,

Louise MARTIN03 86 39 18 88

ORTHOPHONISTE

Fabienne BOUTAULT.....03 86 39 19 73

OSTÉOPATHE

Clémentine CABBEKE.....03 86 22 42 61

PÉDICURE-PODOLOGUE

Gaëlle BOIZEAU06 64 30 19 70

PSYCHOLOGUE

Aline PERCHE03 86 39 18 88

SAGE-FEMME

Sylvie PERRIN06 33 93 24 23

DENTISTE

Donzy

François FREGÉAL, 21 Grande Rue03 86 39 33 93

INFIRMIERES

Etais-la-Sauvin

Sonia BARDELA, Margaux DESCHEFFER, Lise LAMARRE

22 Grande Rue03 86 47 23 75

KINÉSITHÉRAPEUTE

Entrains-sur-Nohain

Elisabeth HILDERINK

12 Place Saint-Sulpice06 59 54 70 07

MEDECINS

Entrains-sur-Nohain

Alain CONSEIL, Rue du Chapeau Rouge03 86 29 22 11

Saint-Sauveur

Paulo Da Silva MOREIRA03 86 44 41 69

PÔLE SANTE

Cosne-Cours-sur-Loire

8 rue Franc Nohain03 86 59 49 39

SAMU 15

Urgences 03 86 26 56 07

SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

Saint-Amand-en-Puisaye

ATOME Saint-Amand (aide et repas à domicile)

16 Grande Rue03 86 39 74 68

SERVICES PUBLICS

Allô, service public39 39

Service de renseignement administratif par téléphone.

Il délivre des informations sur les droits, les obligations et les démarches à accomplir dans certains domaines :

- Droit du travail dans le secteur privé
- Logement et urbanisme
- Procédures en justice, civile ou pénale
- Droit de la famille, des personnes ou des successions
- Droit des étrangers, des associations ou l'état civil

Attention

C'est un service d'information généraliste, **qui n'a pas accès aux dossiers personnels des usagers** et ne peut donc pas renseigner sur leur état d'avancement.

Saint-Amand-en-Puisaye

France services, 12 bis r du Faubourg Neuf.....03 86 39 67 39

franceservices-saintamand@cscpf.fr

SPANC

Toucy

Fédération Eaux Puisaye Forterre

115 Avenue du Général de Gaulle03 86 44 01 42

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Saint-Amand-en-Puisaye

SIAEP, rte de Dampierre03 86 39 67 30

TAXIS

Ambulances du Nohain03 86 28 18 37

Frédéric DOUTE03 86 39 73 81

Taxi d'Entrains.....03 86 29 25 43 – 06 76 66 01 41

TRANSPORTS

Ligne de marché Entrains-sur-Nohain / Cosne-sur-Loire

Transport collectif pour se rendre au marché, faire ses courses, ses démarches administratives... Sur réservation au plus tard la veille avant 17:00 au **03 80 11 29 29**

Prix du trajet 1,50 € (3 € aller-retour) - Ticket en vente à bord

ALLERS	Mercredi et vendredi	RETOURS	Mercredi et vendredi
BOUHY Forges	08:35	COSNE Gare	12:00
BOUHY Eglise	08:40	COSNE Mairie	12:03
ST-AMAND Eglise	08:53	ST-AMAND Eglise	12:40
COSNE Gare	09:35	BOUHY Eglise	13:00
COSNE Mairie	09:40	BOUHY Forges	13:05

Les horaires sont donnés à titre indicatif et dépendent des aléas de la circulation. La ligne ne circule pas les jours fériés.

VÉTÉRINAIRES

Entrains-sur-Nohain

Groupement Vétérinaire d'Entrains

Place du Marché03 86 29 28 44

Donzy

SCP vétérinaire Droui - Picard - Vanholsbeke

Route de l'Abbaye.....03 86 39 34 09

VICTIMES (AIDE AUX)

ANDAVI Nevers03 86 36 67 83

n° national1160 006

décapage-gommage

atelier F&F

menuisier ébéniste

ducopeaux.fr// FB:l'atelier françois&fils

Mr françois 06 15 15 50 52 Mr jason 07 86 97 03 51
"la fabrique"86 rte de cosne,st Amand en Puisaye



Horaires
Mardi au samedi
9h/12h30 - 16h30/18h30
Dimanche
9h/12h
Horaires d'hiver
(du 01/11 au 28/02)
Mardi, jeudi, vendredi, samedi
9h/12h30 - 16h/18h30
Mercredi
9h/12h30
Dimanche fermé

téléphone : 03 86 26 44 06



SARL CARRÉ
6, La Forêt
58310 BOUHY

Démoussage
Entretien chaudières - Isolation - Plomberie
Ramonage - Revêtement murs et sols
Vente d'électroménagers
Travaux Divers

Siren 452 550 569

Carré Marina
06.84.24.84.44 / 03.86.26.43.58

FERREC TP

Assainissement
Terrassement
Aménagement extérieur ...

06 31 04 09 22
Email : aurelien.ferrec@gmail.com
«Bois Vaugerin» 58310 Bouhy
Siret : 801 135 435 000 15 - APE : 4312A

SNC POUILLOT

TRAVAUX AGRICOLES

Grattechien
58310 BOUHY
Tél. 03 86 26 45 60



AZ' ALINE
ANIMATRICE EN GERONTOLOGIE A DOMICILE
INSTRUCTRICE ZUMBA

N° 34, FORGES
58310 BOUHY
07 50 94 58 80 / alinecarre@sfr.fr



S.E.M.P CARS
TOUT POUR VOTRE AUTO

Stéphane MARTIGNON
Mécanique générale

EIRL SEMPCARS - 3 Les Marquis 58310 BOUHY
Mob : 06 22 84 26 75
Email : sempcars@gmail.com



Sylvain Brioude
PATRIMOINE / ARCHITECTURE / DESIGN

2 rue du Crot Barbet 58310 Bouhy
Tel : 06.83.07.20.64 • contact@sylvainbrioude.com
Architecte DPLG
Architecte du Patrimoine diplômé du CEDHEC
Agence d'architecture spécialisée dans la réhabilitation,
la mise en valeur et le réaménagement du bâti ancien (public et privé)



Concept Paysage

Brice GARNAULT
06 79 80 66 61
Julien ROCHARD
06 50 82 26 31
conceptpaysage58@gmail.com

La Saboterie 58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX



La Ferme de Beauté

Cure de remise en forme, équilibre et bien-être

Josiane Laure
Vauvrière - 58310 Bouhy
03 86 26 40 04 - 06 09 44 70 98
lafermedebeaute@gmail.com



**Boulangerie
Pâtisserie**

M. et Mme Syniec
03 86 26 49 27



Au Rucher De Magalie

Bonafe Magalie
Apicultrice récoltante
33 forges
58310 Bouhy
0685256724
siret:79129284000026
bonafe.magalie@orange.fr

Viande bovine fermière en direct du producteur



f fermeduvieuxcharme

**Bœuf et veau en colis
de 10kg ou au détail**

Ferme du vieux charme
Les gôdards- 58310
Saint-Amand-en-Puisaye
06-30-47-94-15
iris.charrault@orange.fr

Pensez à réserver dès maintenant!

Livraison gratuite
(20km autour de Cosne sur loire. Si plus loin, nous consulter).



SARL MÉTAL ART

Métallerie - Serrurerie - Ferronnerie - Chaudronnerie
Tôlerie - Mécano Soudure - Acier - Inox - Alu

☎ **03 86 26 67 19**  
SARL METAL ART

Parc d'Activités du Val de Loire - 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
03 86 26 67 19 - metalart58200@outlook.com

Siret : 922 155 480 RCS NEVERS Création & impression : flochevaerprod.com - Cosne sur Loire



Halgrain Grégory Batiment
Couverture, Maçonnerie,
Isolation, Carrelage

Devis gratuit

10 Cesseigne 58 310 Bouhy

06-84-76-09-98
03-86-22-18-03

Mail : HGBatiment@hotmail.com

Facebook : Halgrain Grégory Batiment



AMO PUISAYE
www.amopuisaye.fr

Jean-Robert PANZANI
06 29 02 94 33
amopuisaye@gmail.com

Conseil - Assistance - Coordination
Siret : 529 836 439 00024

Assistance à Maitrise d'Ouvrage
Particulier ou Professionnel

Rénovation, Réhabilitation
Faisabilité de travaux
Réception de travaux
Levée des réserves
Analyse des devis
Plans de l'existant
Adaptation P.M.R.
Suivi de chantier
Médiation
etc.



Garage Didier Peinture - SARL Roches
Mécanique générale - carrosserie - peinture
vente de véhicules neufs Renault
occasions toutes marques

13, rue de la Forterre • 58310 BOUHY
Tél. : **03 86 26 42 63** • Fax : 03 86 26 43 05
E-mail : **didier.peinture@orange.fr**



Merci 

ETAT CIVIL 2023

PACS

10 juin Dominique PETIOT et Thomas JUDÉE

Décès

24 février Jean-Pierre GOTTDIENER
09 mars Pierrette CHAMBOEUF née DOLGACHEFF
21 mars Michel CONOY
09 mai Emile LAPLAGNE
11 mai Pierre ANANIAN
29 mai Bernadette BUCHETON née ALEX
05 juillet Robert MOURLAN
07 juillet Sylviane DAVID née BARBET
01 août Pierre LÉPINE
27 octobre Guy DERIDDER
03 novembre Françoise RAUTUREAU née CHAOUCH

LAURÉATS 2023

Brevet des Collèges

→ Jade NOËL
→ Jess TARDIEU

Brevet de Technicien Supérieur

→ Séverine ROCAMORA
(spécialité : support à l'action managériale)

Baccalauréat

→ Zoé GASNIER



Baccalauréat professionnel

→ Julie BEAUFILS
(services aux personnes et aux territoires)

PÊCHE 2024



→ Du 02 au 30 avril

Ouverture les week-ends et les jours fériés

→ Du 1^{er} mai au 30 septembre

Ouverture tous les jours

→ Du 1^{er} au 31 octobre

Ouverture les week-ends et les jours fériés

Les tickets sont en vente :

du lundi au vendredi, en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

LOCATION SALLE DES FÊTES

GRANDE SALLE

+ petite salle
+ jouissance de la cuisine et du réfrigérateur
+ vaisselle fournie à la demande

Location d'une journée

administrés 200 €
personnes extérieures 270 €

Occupation de moins de 5 heures

sans fourniture de vaisselle
administrés 145 €
personnes extérieures 170 €
+ supplément ménage 35 €

PETITE SALLE UNIQUEMENT

+ jouissance de la cuisine et du réfrigérateur
+ vaisselle fournie sur demande

Location d'une journée

administrés 110 €
personnes extérieures 160 €
+ supplément ménage 20 €

FÊTES & MANIFESTATIONS 2024

Tête de veau

→ samedi 02 mars

Randonnée VTT Pédestre

→ dimanche 31 mars

Saint-Pèlerin

→ dimanche 19 mai

Randonnée nocturne

→ samedi 1^{er} juin

Fête du Moulin

→ dimanche 23 juin

Fête Nationale

→ Dimanche 14 juillet

Sainte-Anne

→ samedi 27 et
dimanche 28 juillet

Soirée moules-frites

→ samedi 09 novembre

Foire de Bouhy

→ dimanche 17 novembre

INFOS UTILES

MAIRIE

8 rue de la Puisaye - 03 86 26 44 06

mail : mairie-bouhy@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h

Mercredi, vendredi : 14h - 18h

site internet : www.bouhy.net

AGENCE POSTALE COMMUNALE

8 rue de la Puisaye - 03 86 26 23 52

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h

Mercredi : 14h - 18h

Vendredi : 14h - 16h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE

Lundi : 9h-12h / 14h-17h

Mercredi : 9h-12h / 14h-17h

Samedi : 9h-12h / 14h-17h

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS

Lundi : 9h-12h

Mercredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h / 14h-17h



France SERVICES DE SAINT-AMAND

SUR RENDEZ-VOUS

AU 03 86 39 67 39



S.O.S LITIGES 58

VOUS CONSEILLE, VOUS DÉFEND ET VOUS AIDE À AMÉLIORER VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Achats en magasin ou en ligne, Litiges avec des artisans, Litiges de la construction, Energie, Internet, Téléphonie, Conflits du travail, Conflits de voisinage, Litiges locatifs, Litiges avec des professions libérales, Litiges avec des entreprises ou des commerçants, Litige routier, Litiges Banques et assureurs, Litiges de la santé, Litige pénal.

Association de Défenses des consommateurs

35 rue du bourg - 58460 Varennes-Vauzelles

Tél : 06 50 00 77 31 ou 03 86 38 22 03

soslitigess58@gmail.com

<http://sos-litiges-58.e-monsite.com/>



Crédits photos :

Elise Borderieux, Florent Amand, Jean-Pierre Daviaud, Arlette Gamache, Sabine Prégermain, Evelyne Vergnol, Amicale des Donneurs de Sang de Saint-Amand-en-Puisaye, Association Pierr'Hybou, Centre social de Saint-Amand-en-Puisaye, FNACA

Couverture : acrylique réalisée par Laurence Burger

